

## **Transport scolaire : reprise des lignes non couvertes prévue ce lundi 2 mars 2026**

Pour faire suite à son précédent communiqué de presse, Arnaud RENÉ-CORAIL, Président de MARTINIQUE TRANSPORT, informe les parents d'élèves et usagers du transport scolaire, que la collaboration active avec la Direction des Finances Publiques a permis de résorber une grande partie des paiements en attente pour les entreprises de transport, en particulier pour le transport scolaire, selon une procédure exceptionnelle.

Ce paiement des factures déposées en bonne et due forme, est de nature à permettre un redémarrage des services de transport scolaire par les opérateurs concernés par des ruptures de service.


Il convient de préciser que, contrairement aux informations publiées dans les médias, les arrêts de service constatés ne concernent pas l'ensemble du réseau de transport scolaire qui totalise 540 lignes, mais une partie de celles-ci représentant un taux de non-couverture de l'ordre de 5%.

Le Président remercie les parents d'élèves et les usagers pour leur compréhension et leur patience dans ce contexte exceptionnel.

Arnaud RENÉ-CORAIL

Fort-de-France, le **27 FEV. 2026**

Le Président du Conseil d'Administration  
de Martinique Transport



Arnaud RENE-CORAIL

